

CONCERTATION PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LIMOGES MÉTROPOLE

Habitat, mobilités, développement économique et cadre de vie

L'élaboration du PLUI prendra environ 5 ans et déclinera les ambitions communautaires pour améliorer le quotidien des habitants pour les 10 à 15 années suivantes.



Comment donner votre avis et poser vos questions ?

- **PAR COURRIER**
à l'attention
de M. Le Président de Limoges Métropole
Direction de l'aménagement du territoire
et de la stratégie foncière
19 rue Bernard Palissy
87031 Limoges CEDEX 1
- **SUR LES REGISTRES** déposés au siège
de Limoges Métropole et dans les mairies
de chaque commune.
- **AUX RÉUNIONS PUBLIQUES** et ateliers
organisés tout au long du projet.
- **PAR MAIL :**
concertation-plui@limoges-metropole.fr